

Monsieur le président,

Il faut en finir avec le mensonge d'État !

La fonction publique et les fonctionnaires ne sont pas un coût. Ils participent à la création de richesses et au PIB par les missions d'intérêt général, les marchés publics. Les investissements publics le démontrent.

Ce sont les fonctionnaires et les agents publics qui organisent les grands projets et ce sont des milliers d'emplois dans le BTP ou les secteurs publics qui en découlent. Par leurs missions, ils participent à la richesse économique et sociale.

Le rôle de la fonction publique et des services publics est indispensable. Il doit être reconnu et étendu.

Les fonctionnaires, quelque soient leur grade et leur niveau de responsabilité, sont aussi et avant tout des salariés, des citoyens, des contribuables, des usagers.

Nous voulons affirmer ici que les privilégiés ne sont pas les 30 millions de travailleurs mais que ce sont, plutôt, les actionnaires et les rentiers que le gouvernement enrichit.

Cette richesse de l'action de la fonction publique est mise à mal au travers des politiques menées par les gouvernements successifs sous les ordres d'une Europe du capital néolibérale.

L'action publique 2022 en est encore un exemple.

Au-delà du prétexte à la suppression massive de postes, la dématérialisation des actes administratifs est un outil de la réforme qui s'inscrit dans l'idéologie libérale de la société. En effet, en plus de sa participation solidaire par l'impôt, le citoyen/usager devient producteur de missions publiques pour son compte propre, le tout en plus de son travail ou sur son temps libre et en assumant les erreurs possibles et/ou les retards.

Nous entrons dans le même système que le secteur privé avec l'explosion des services en ligne qui excluent les citoyens les plus démunis et les plus fragiles. Résultat, les relations usagers/agents du service public basées sur des rapports de compétence et de confiance sont en train de dégénérer vers des rapports de défiance et de conflit permanent. Et ceci au détriment des deux : insatisfaction de l'un et souffrance au travail de l'autre !

Nous sommes dans une rupture franche. Il s'agit d'un vaste projet qui *"...met en jeu notre modèle social..."* selon les propos des conseillers de Matignon. Le moins que l'on puisse dire est qu'ils ont raison sur ce point !

Avec le programme MEDEF/Macron dont CAP 2022 est un socle majeur, l'évolution du capitalisme monopoliste d'État vers le système ultra libéral (néolibéralisme) s'accélère fortement.

Parmi ses caractéristiques, le citoyen rebaptisé "capital humain" y devient auto entrepreneur de sa vie au travail et dans la cité. Le collectif et la vie en société y sont niés.

Éloigner le contribuable citoyen de l'administration en éloignant l'administration des contribuables, le gouvernement ancien et actuel porte ce projet. Les agents attachés au service public, et c'est tout à leur honneur, le dénoncent car ses conséquences sont terribles.

Terribles par la montée incessante du volume de la fraude fiscale, terrible par la banalisation des abandons de missions sous un prétexte futile de rentabilité. La justice fiscale, notre rôle essentiel, est sans cesse niée dans ces projets répétitifs.

Les listes succèdent aux listes et portent en elles le désintérêt de plus en plus massif au travail.

Nous vous le disons solennellement, Mr le président, vous avez de la chance d'avoir des personnels attachés à leurs missions et à leur rôle de service public. Mais attention, le mal être au travail qui se multiplie, le découragement qui grandit, les restructurations dont vous usez et abusez pour gérer la pénurie de personnels arrivent à leur terme.

Ce ras le bol qui s'installe insidieusement, lentement, inexorablement, entendez le!

Entendez par exemple l'exaspération légitime des personnels des SIE qui viennent de vous alerter à nouveau sur un outil informatique loin d'être performant.

Ne restez pas sourd aux inquiétudes et aux revendications des agents que nous portons au quotidien. Nous l'entendons et le mesurons chaque jour. **Cela doit cesser !**

Redonner de l'initiative au travail, redonner du sens à nos missions, redonner les moyens en personnels, en matériel : cela devrait être du bon sens.

Mais en bon petit soldat, vous appliquez les directives d'un ministère dont le dogme est le néolibéralisme, l'abandon de missions, les économies de personnels.

À aucun moment, il est mis en œuvre une démarche pour éradiquer la fraude fiscale. Donnez-nous les moyens de notre action !

100 milliards de fraude fiscale selon les experts, nous voulons vous faire prendre conscience de ce que représente cette somme en terme de logements sociaux ou de qualité de service public. Vous portez, par votre accompagnement zélé de la politique gouvernementale, la responsabilité de cette fraude.

Nous avons les moyens de nos emplois. Vous le savez, Bercy le sait, le ministre le sait, mais il vaut mieux supprimer l'ISF pour l'IFI et surtout ne pas aller chercher les fraudeurs amis de la finance capitaliste.

C'est un constat qui vous accable et l'ordre du jour de ce CTL et la manière de nous informer vont dans ce sens.

Abordons maintenant l'ordre du jour où, seul, un point est soumis au vote, hormis les comptes rendus.

Vous n'avez sûrement pas l'habitude que l'on revienne sur des procès-verbaux soumis au vote. Il faudra vous y habituer.

Nous prenons la balle au bond avec le CTL du 9 janvier 2018 à propos du volet emploi du PLF 2018.

Certes, nous n'avons pas siégé mais nous avons des choses à dire à la lecture des échanges, en guise de négociations.

La direction avait alors anticipé sur des mouvements d'emplois, pour ne pas dire suppressions, pour asseoir son funeste projet ASR 2019. Nous pensons alors à l'Union et le CHS Marchant.

Aujourd'hui, il n'est pas question de faire un point sur cette ASR version 2019. Pourtant c'est sans doute le dernier comité technique eu égard à la période électorale à venir. Le 10 octobre, vous avez bien voulu nous transmettre le procès-verbal du CTL du 25 juin dernier consacré en grande partie à l'ASR.

Il est urgent de faire un point et d'entendre enfin les aspirations légitimes des personnels, et non pas de balancer des fake news ou de pompeuses théories économiques d'aménagement de nos territoires à faire s'arracher les cheveux au funeste économiste François Lenglet.

Respectez un peu le Comminges et pensez aux personnes qui ont pu vivre d'une manière ou d'une autre la fermeture d'une usine comme Pechiney, véritable crève cœur pour tout un territoire. Un peu de dignité que diable !

Celles et ceux qui sont dans ce département depuis un moment ont pu constater une certaine ironie de la part de chaque nouveau directeur régional. Souvenons-nous : un des premiers messages de M. Marzin, succédant à M. Chantereau, avait été l'annonce de l'abandon de la fermeture de la trésorerie de l'Isle-en-Dodon.

Force est de constater que la communication n'est pas votre fort. Au-lendemain du courrier de masse du ministre Darmanin auprès des députés concernés par l'abandon de la fermeture d'une trésorerie, il a fallu vous tirer les vers du nez pour cracher la pastille Valda : " Nailloux ferme mais pas Baziège".

Nos camarades de Solidaires, présents avec nous à l'occasion de la journée d'action interprofessionnelle du 9 octobre, ont pu entendre cette nouvelle, mais pas les autres organisations syndicales, les personnels des services concernés par l'abandon ou non des fermetures, par le transfert ou non des missions.

C'est par voie de presse qu'il faut apprendre les choses ? Vous avez peiné à communiquer.

Il aura fallu attendre le vendredi 12 octobre pour que vous postiez quelque chose sur l'intranet. C'est comme ça que les personnels ont appris la nouvelle ! Belle conception du "dialogue dit social" !

Peut-être le témoignage d'une fausse bouderie sur fond de verbiage délétère : "Nous ne sommes plus en 1950 !"

Cette phrase a aussi retenti dans la bouche de la géopolitologue Béatrice Giblin ce 16 octobre sur l'antenne de France Culture. Elle fait référence à l'évolution de la population et à la désertification de certains territoires. Mais est-ce le cas pour l'Est du département et le Lauragais en particulier ?

À titre de comparaison avec les années 50 (allez savoir pourquoi !) :

- commune de Nailloux : 660 habitants en 1954, 3.706 en 2015 ;
- commune de Caraman : 1.426 habitants en 1954, 2.443 en 2015 ;
- commune de Villefranche-de-Lauragais : 2.218 habitants en 1954, 4.345 en 2015 ;
- commune de Baziège : 1.178 habitants en 1954, 3.301 en 2015.

Mme Gibelin fait part de l'évolution de la Poste, service public significatif encore par son implantation sur l'ensemble du territoire.

Elle fait alors référence à un focus de l'IFOP de mars 2016 intitulé "L'influence de l'isolement et de l'absence de services et commerces de proximité sur le vote Front National en milieu rural". Nous vous citons une seule phrase : *"La densité de services et commerces présents dans une commune rurale influe donc assez sensiblement sur l'intensité du vote FN"*.

Allez-vous comprendre une bonne fois pour toutes que la défense d'un service public de proximité va au-delà de la défense stricto-sensu de nos missions et emplois, mais est bien un enjeu de territoire et de cohésion, un rempart à la montée de la bête immonde !

La mobilisation ne s'arrête pas pour Baziège et Nailloux. Nous devons tous être vigilants aux moyens de fonctionner que vous allouerez demain à Baziège. Vous devez maintenir la trésorerie de Nailloux.

Nous vous remettons aujourd'hui trois délibérations et une pétition:

- le 19 septembre, la commune de Maureville délibère au sujet des trésoreries de Caraman-Lanta, Nailloux, Villefranche-de-Lauragais, sans oublier la paierie départementale pour la gestion de Réseau 31. Elle vient de nous la transmettre.
- le 6 octobre, Mme le Maire de Villefranche-de-Lauragais nous avait promis de nous transmettre la motion de sa commune lorsque nous l'avons rencontré au congrès de l'AMF 31. Vous n'arrêtez pas de nous parler de la maison commune que serait la DRFiP 31, de la communauté de travail en son sein. Sommes-nous des parias pour que la représentante de la direction ne daigne pas nous saluer avant de se faire huer par les congressistes en donnant encore une fois la leçon aux élus ?
En fait, vous avez une relation aux maires des communes dans la lignée du hashtag #BalanceTonMaire !
Le 25 septembre, le conseil municipal de Villefranche-de-Lauragais s'exprime aussi à propos de Baziège, Caraman et Nailloux. Vous devez entendre les mots de cette motion de la part de la commune qui devrait accueillir le transfert des missions de Nailloux : *" Encore une fois le service public de l'État se rétrécit comme peau de chagrin". "Aujourd'hui, ce sont nos voisins qui sont concernés; demain ce sera peut-être nous"*.
- le 10 octobre, la commune d'Aignes, qui compte 249 âmes, nous envoie la pétition pour la défense de la trésorerie de Nailloux avec en première signature celle de monsieur le Maire. Au total, 33 signatures ! Vous en faites quoi ?
- Enfin, le conseil départemental de la Haute-Garonne, dans sa séance du 16 octobre, vote à l'unanimité un vœu adressé au ministre Darmanin et vous-même demandant le maintien de la trésorerie de Nailloux. Que répondez vous ?

Toujours sur l'ASR, qu'en est-il pour la trésorerie du CHS Marchant ? M. Marzin nous avait fait part le 25 juin, de la possibilité de laisser notre enseigne afin que cela perturbe le

moins possible les patients de l'établissement. Qu'en est-il ?

Nous pourrions développer sur chacun des points de l'ASR 2019. Dans tous les cas, nous le répétons, vous nous devez un point exhaustif à quelques mois d'une mise en place potentielle.

Prenons l'exemple de la fusion des SIP et SIE de la cité administrative. Nous le répétons, à quelques mois de la mise en place du prélèvement à la source, est-ce bien raisonnable ?

Qu'en est-il des réunions de rentrée évoqués par M Bès pour faire un point ? Qu'en est-il sur les problèmes de fusions des bases ? Est-ce que M. Bès a interrogé la centrale ? (bas de la page 6 du compte-rendu du CTL du 25 juin).

Quelques mots maintenant sur le reste des autres points à l'ordre du jour.

La CGT reste sur sa position concernant les ponts naturels et estime que ces journées ne devraient pas être financées par les agents mais accordées à tous comme c'était le cas auparavant.

Concernant le troisième point à l'ordre du jour, est-ce une nouvelle règle de gestion que d'affecter un agent où cela arrange la direction sans lui demander son avis et hors du cadre de l'instance administrative qu'est la CAPL, et semble-t-il, au mépris des règles de gestion existantes ?

Pour les points d'actualités que sont les sujets CDIF et SPF/E, le point commun est, encore et toujours, le problème de l'emploi et, plus précisément, des 35 000 destructions d'emplois des 15 dernières années et les 2 130 à venir. Le reste n'est que bricolage pour essayer d'accomplir les missions.

Allons-nous parler concrètement de l'impact des retards du SPF sur les CDIF et les services en charge du recouvrement de la taxe foncière ?

Concernant l'accueil sur rendez-vous, les directeurs passent et les méthodes restent. On continue d'ignorer les pétitions des personnels rejetant l'accueil sur rendez-vous. Vous nous présentez un point d'étape qui n'est pas un bilan ; même les chiffres présentés sont incomplets ou non pertinents !

Vous connaissez notre opposition au nouveau système de vote aux élections professionnelles. Les incertitudes concernant l'efficacité de ce changement du mode de vote restent d'actualité.

Le vote à l'urne permet d'afficher un des plus fort taux de participation aux élections professionnelles. Remettre en cause une méthode qui fonctionne pour adopter un système qui mécontente d'autres administrations où il est déjà en place, comme à l'Éducation nationale, c'est bien mépriser et bafouer l'expression des personnels et donc le dialogue social.

Enfin, cerise sur le gâteau, les sacro-saints indicateurs tant prisés de notre direction ! Est-ce vraiment une priorité que de préparer une belle affiche pour les usagers alors même

que tout est mis en œuvre pour qu'ils ne se présentent plus dans nos services ? On marche sur la tête !

Nous aurons quelques questions diverses autour de la cité administrative et de son réaménagement ou démanagement.

Nous parlerons aussi des personnels de ménage pour qui la précarité est toujours une ligne de conduite de la part de notre direction !

Quand on émarge à plus de cinq chiffres avant la virgule, par mois, ça fait quoi de participer à retirer 50 euros par mois à des êtres humains déjà dans une situation précaire ?

Les personnels ne sont pas dupes. Le démantèlement de notre administration est en marche par nos propres directeurs !

Pour finir, nous avons une pensée particulière et nous témoignons notre soutien aux personnes sinistrées du département de l'Aude.

Nous concluons par ces mots de Simone Veil : « La mémoire des justes est un trésor d'autant plus précieux que le monde où nous vivons semble menacé, non seulement par le désordre climatique, mais par le retour des intégrismes, après un demi siècle où l'on avait pu se bercer du sentiment que la tolérance et l'œcuménisme étaient en progrès ».